

REPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENT
SAVOIECOMMUNE DE
LE MONTCEL**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	09	10

SEANCE DU 07 AVRIL 2025DATE DE LA CONVOCATION
31/03/2025

L'an Deux Mille vingt cinq et le 07 avril à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
31/03/2025

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Frédéric Thomas, Benjamin Bou Aziz, Nathalie Jacquier, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Fabrice MerminReprésenté : Brigitte Simon (pouvoir à Fabrice Mermin)Absent : Jean-Christophe Eichenlaub, Patrick Bastien, Carlos CoelhoSecrétaire de séance : Sandra Fiorèse

- **Délibération n°1 : Modification annule et remplace délibération n°3 du CM 12.03.25 : affectation résultat fonctionnement 2024**

A - Résultat de fonctionnement 2024 = 59 414,89 €

B - Résultat de fonctionnement 2023 reporté sur 2024 : 391 735,51€

➔ **Résultat à affecter (A+B) : 451 150,4€ - 1 213,40 (résultats intégrés du CCAS dissous)**
= 449 937,00€

C - Résultat d'investissement 2024 : - 123 031,86 €

D - Résultat d'investissement 2023 reporté sur 2024 : 35 183,91€

➔ Solde d'exécution cumulé d'investissement 2024 (C+D) : - 87 847,95 €
 Solde des restes à réaliser d'investissement 2024 : aucun

➔ Reste un déficit : - 87 847,95€

Résultat de fonctionnement 449 937,00€ - Solde d'investissement 87 847,95 € = **362 089,05€**
362 089,05€ affectés en intégralité en recettes de fonctionnement sur 2025 (R002)
87 847,95€ affectés à la section investissement (1068)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le résultat de fonctionnement 2024 présenté ci-dessus et décide d'affecter le résultat de fonctionnement de **362 089.05€** en recettes de fonctionnement (R002) et **87 847.95€** en recettes d'investissement (1068)

Fait à le MONTCEL, le 08/04/2025

Le secrétaire de séance,
Sandra Fiorèse



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

